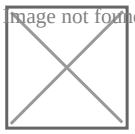

PC ASUS - acheté chez BOULANGER - CORMONTREUIL H.S (2 cartes mère

Par **gilbertdu08**, le **05/03/2015** à **13:49**

Bonjour à tous,
j'ai acheté un PC de marque ASUS R751JB-TY017H en décembre 2013 chez BOULANGER - CORMONTREUIL, parfait très bon PC, jusqu'à mi-Octobre 2014, une grosse panne, le PC ne démarre plus, diagnostique du SAV BOULANGER, carte mère H.S, dur dur d'accepter, comme j'avais une garantie d'un an, la carte a été changée par ASUS, retour du pc à la maison, quelques mois plus tard (Février 2015), rebelote ! , le pc ne démarre plus, comme il n'est plus garanti j'ai demandé à un spécialiste à proximité de chez moi de faire un diagnostique, et là stupeur, rebelote !, la carte mère est à nouveau H.S. Mais comme vous le comprenez mon PC est sorti de la garantie...que ce soit Boulanger ou ASUS, ils tiennent le même langage, plus de garantie, pas dépannage gratuit, alors que la nouvelle carte mère n'a que 4 mois d'utilisation, je me retrouve avec un PC acheté 799,00 et après 14 mois en panne, non réparable, car selon devis (dit par tel) env. 1100,00 euros de réparation....Je suis dépité, aucun geste commercial ni de ASUS et surtout de BOULANGER qui eux me disent qu'il sont revendeur, mais si il y a un problème, monsieur le client débrouillez-vous, notre service après vente n'est qu'un leur, une vitrine pour rassurer les clients.
Je me suis accroché avec un des responsables, je le regrette, car j'ai dit des choses qui dépassaient le fond de mes pensées, ce n'est pas mon genre habituellement, mais lorsque cette personne m'a annoncée avec un certain aplomb qu'il ne ferait aucun geste et que son devis s'élèverait à 1100,00 euros, la colère est montée d'un seul coup. Mille excuses pour ce comportement idiot.
Maintenant j'aimerais savoir si quelqu'un peut me dire quels recours e quelles actions je peux mener pour au moins récupérer mon pc réparé, voir un autre en meilleur état :-) ....Devant ses deux grandes enseignes je me sens tout petit :-(...
Merci à tous de votre attention et de votre aide.
Cordialement.
Gilbertdu08

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés